

Protocole sanitaire de l'association Les Arts Ludiques

I. Aménagement des communs

- A. Affichage dans les bureaux, les parties communes, les entrées et les salles d'activités des recommandations :
1. Gestes barrières.
 2. Distanciation physique.
 3. Hygiène des mains et utilisation du gel hydroalcoolique.
 4. Port du masque.
 5. Signalétique à l'intérieur et aux abords du bâtiment pour l'utilisation des aménagements de la structure (marquages au sol, stockage des matériels à risques etc...).
 6. Conduite à tenir en cas de symptômes.
- B. Accès pour les bénévoles : Côté parking, porte à côté du hall -> un registre à signer et du gel hydroalcoolique.

II. Mesure de contrôle de l'accès au bâtiment

- A. Inscription sur le forum en ligne de l'association obligatoire, pour prévenir de sa présence le Samedi, et sur quelle(s) tranche(s) horaire(s) cette présence sera effective.
- B. Organisation sur le forum en ligne de l'association obligatoire pour les différentes tables de jeux : 5 personnes maximum dans chacune des salles mise à disposition.
- C. Toute personne ne respectant pas les deux points ci-dessus sera éconduite et n'entrera pas dans le bâtiment.
- D. Chaque membre arrivant à l'entrée côté parking signera la feuille de présence et sera orienté vers la salle attribuée à son groupe de jeu, dont le matériel sera en place et désinfecté au préalable.
- E. Un responsable sera désigné pour chaque salle afin de servir de lien (par téléphone) entre les salles afin de contrôler le nombre de contacts avec les personnes sortant temporairement des salles.
- F. Eviter le plus possible les allers et retours entre le bâtiment et l'extérieur.

III. Utilisation des salles et du matériel

- A. Une fois entré dans une salle, les déplacements doivent être limités et s'effectuer chacun à son tour.
- B. Si besoin d'un déplacement dans une autre salle pour récupérer quelque chose ou s'absenter temporairement, indiquer le déplacement au responsable de la salle qui préviendra les autres responsables afin de garder un compte faible de personnes susceptibles de se croiser.
- C. Ouvrir régulièrement les fenêtres pendant au minimum 15 minutes toutes les 3 heures.
- D. Éviter l'utilisation d'objets communs au centre (feutres, imprimante etc...) .
- E. Désinfecter après utilisation de la salle et des sanitaires, les chaises, tables, poignées de portes et fenêtres et autres surfaces.

IV. Mesures d'hygiènes et gestes barrières

- A. Port du masque obligatoire.
- B. Pour le changement du masque, respecter la recommandation en vigueur.
- C. Mise à disposition dans les salles et sur le forum en ligne des recommandations ainsi que de gel hydroalcoolique.
- D. Distance entre les membres d'1 mètre 50 minimum.
- E. Respecter les gestes barrières.
- F. Désinfecter les surfaces utilisées régulièrement à l'aide du matériel mis à disposition dans chaque salle.

V. Alimentation sur place

- A. Pas de préparation collective.
- B. Amener ses propres repas et boissons sous contenant fermés.
- C. Pas de regroupement pour le repas.